



Code de l'unité de formation : (3) 730684 U21E1	Code du domaine de formation : (4) 705
---	--

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Chargé de cours : encadrement :

<u>Dénomination du cours</u> (1)	<u>Classement du cours</u> (2)	<u>Code U</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u>	
			- par étudiant x- par groupe d'étudiants (1)	(2)
Orientation/guidance : encadrement	C.G.	<input checked="" type="checkbox"/>	20	

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes  
**MAIS**  
n'est pas mentionné sur le titre délivré.

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 19.05.08

Signature :

J. LEONARD  
Inspecteur chargé de la  
coordination du service  
d'inspection.

- 
- (1) Biffer la mention inutile
  - (2) À compléter
  - (3) Réserve à l'administration
  - (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

## **Orientation /Guidance: Français langue étrangère: Correction à l'écrit - UF 2**

### **1. FINALITÉS DE L'UNITÉ DE FORMATION**

#### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. Finalités particulières**

Afin de favoriser l'acquisition d'un meilleur outil de communication, l'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- d'utiliser le matériel de l'écrit en recourant – si nécessaire - aux concepts;
- de produire et de structurer, selon les règles morphosyntaxiques de la langue cible, des phrases pourvues de sens.

**Orientation /Guidance: Français langue étrangère:  
Correction à l'écrit - UF 2**

**2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES**

**SANS OBJET**

## **Orientation /Guidance: Français langue étrangère: Correction à l'écrit - UF 2**

### **3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé que le nombre d'étudiants soit limité à 15.

## Orientation /Guidance: Français langue étrangère: Correction à l'écrit - UF 2

### 4. PROGRAMME DES COURS

L'étudiant sera capable :

- **en graphisme**
  - o de percevoir et de reproduire les lettres et les signes graphiques particuliers (Ex. &, §, €,...
- **en connaissance lexicale**
  - o de discriminer le genre et le nombre;
  - o de distinguer la nature des mots afin de les utiliser à bon escient.
- **en orthographe d'usage**
  - o d'identifier et de reproduire la graphie de mots d'usage courant comprenant **3** syllabes au moins;
  - o de discriminer et d'utiliser les accents;
  - o de connaître la graphie des mots d'usage courant comprenant **3** syllabes au plus.
- **en morphosyntaxe**
  - o de comprendre et d'utiliser la ponctuation;
  - o de produire une phrase pourvue de sens;
  - o d'appliquer les règles générales des accords (verbe et sujet, déterminant et nom, adjectif qualificatif et nom).

Cette liste ne décrit pas de manière explicite les séquences pédagogiques: la succession des éléments est donnée à titre d'exemple et ne reflète donc aucune hiérarchie ou classification significative. Il est entendu que les éléments abordés le seront de manière récurrente.

## **Orientation /Guidance: Français langue étrangère: Correction à l'écrit - UF 2**

### **5. CAPACITÉS TERMINALES.**

Pour atteindre le **seuil de réussite**, sur base d'exercices variés, l'étudiant sera capable:

- de discriminer et de connaître les éléments de base constitutifs de la phrase;
- de structurer des phrases pourvues de sens en respectant les règles graphiques, lexicales et morphosyntaxiques de la langue cible.

Pour la **détermination du degré de maîtrise**, il sera tenu compte de la capacité de l'étudiant à produire des phrases agencées dans un contexte particulier.

## **Orientation /Guidance: Français langue étrangère: Correction à l'écrit - UF 2**

### **6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS.**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières, issues d'une expérience professionnelle actualisée, en relation avec le programme des cours concernés.